



**Conseil
d'Administration**

Kinshasa, AOUT 2011.

COMMUNIQUE DE PRESSE GECAMINES

Constat et état des lieux

Lors de la prise de fonction du nouveau conseil d'administration en décembre 2010, la situation de GECAMINES était préoccupante. Elle était caractérisée, entre autres, sans que cela soit exhaustif, par :

- Un retard considérable dans le programme de prospection visant la découverte de nouvelles réserves ;
- Une production très faible, et de surcroît de mauvaise qualité, ne permettant pas à la société de couvrir ses charges d'exploitation et entraînant des décotes sur les prix des métaux vendus ;
- Le vieillissement de l'outil de production, aggravé par le manque de maintenance ;
- Le non maitrises des flux financiers des 32 partenariats, dans lesquels GECAMINES est systématiquement un associé minoritaire, avec un impact négatif sur les revenus initialement attendus de la création de ces joints venture ;
- La pléthore et le vieillissement du personnel ;
- Les fraudes et irrégularités entachant l'achat des minerais auprès de négociants ;
- L'incapacité pour GECAMINES d'accéder à des financements suite à sa situation financière désastreuse : fonds propres négatifs, endettement surréaliste ;
- La précarité chronique de la trésorerie, empêchant la mise en œuvre d'une planification même à court terme et contraignant la société à vivre au jour le jour, à gérer les saisies, les exécutions forcées et à colmater les brèches ci et là ;

Depuis le 21 décembre 2010, la société a été transformée en entreprise commerciale, soit une SARL avec un statut de droit privé. C'est le conseil d'administration qui oriente la gestion et la politique stratégique, animée au quotidien par une direction générale, dont les 2 responsables sont également membres du conseil.

Plan de développement stratégique

L'objectif du nouveau Conseil d'Administration est de refaire de GECAMINES un opérateur minier indépendant. Notre entreprise nationale doit et peut retrouver sa véritable place sur l'échiquier de l'industrie minière nationale et internationale et espérer pouvoir ainsi influencer le cours des événements plutôt que de continuer à les subir en tant que simple actionnaire minoritaire dans diverses joint-ventures qui, à ce jour, n'ont pas apporté à GECAMINES et à l'Etat Congolais les revenus financiers espérés. En tant qu'entreprise commerciale, GECAMINES, sera désormais gérée comme une entreprise privée à la recherche de la performance et du développement pour sa pérennité, le bien être de son personnel et de l'Etat actionnaire, sous le contrôle de ses organes statutaires. *

La vision est clairement affirmée de ne plus créer de nouveaux partenariats où GECAMINES serait minoritaire. Bien plus, il s'agira désormais pour GECAMINES d'exploiter seule les gisements et les réserves découverts. De même, il s'agira de récupérer les titres miniers des joint-ventures dont les partenaires n'auront pas tenu leurs engagements contractuels envers GECAMINES. De plus, GECAMINES veillera désormais à exercer strictement son droit de préemption et son droit à la participation aux bénéfices, même sur les opérations faites sur les bourses étrangères par les maisons mères de ses partenaires locaux dans les joint-ventures. *

Le plan de développement stratégique pour atteindre cet objectif s'articule autour des six principaux axes stratégiques suivants :

- ⇒ **La reprise du programme de recherche et de prospection géologiques ;**
- ⇒ **La relance de la production à travers des investissements de modernisation et de réhabilitation des unités de production ainsi que la reconstitution des stocks stratégiques ;**
- ⇒ **La restructuration du passif ;**
- ⇒ **La réduction et le rajeunissement des effectifs ainsi que la relance des actions de formation du personnel ;**
- ⇒ **La valorisation des activités non minières par la création de centres des profits.**
- ⇒ **Le désengagement partiel et l'autonomisation progressive des structures de gestion des activités sociales (écoles, hôpitaux et foyers sociaux).**

Q

1. Les axes stratégiques

1.1. La recherche et la prospection géologiques

* GECAMINES accuse un retard de prospection de plus de vingt ans. Ajouter à cela le fait qu'elle a mis la plupart de ses gisements connus comme apport dans la trentaine des partenariats miniers qu'elle a eus à constituer dans le but d'accéder à de financements pour sa propre relance (qui ne sont d'ailleurs toujours pas obtenus), cela fait que les sources d'alimentation en minerais pour ses usines se sont fortement amenuisées.

Cette situation est de nature à compromettre tout plan de redressement.

* D'où l'impérieuse nécessité pour GECAMINES de procéder à l'identification et à la certification de nouvelles sources d'alimentation en minerais sur ses concessions, non encore engagées dans les joint-ventures, dont les réserves peuvent être estimées entre 3 et 4 millions de tonnes de cuivre selon les géologues. On s'appuiera aussi sur une prospection aéroportée en vue de choisir les différents sites à prospecter sur base de l'information disponible.

Les objectifs de la prospection sont :

- (i) Augmenter les réserves certaines et probables à programmer dans la production de la société.
- (ii) Adapter nos réserves à la classification internationale JORC en tenant compte d'une teneur de coupure de 0,5% cuivre.
- (iii) Réduire les superficies des Permis d'Exploitation après soustraction des carrés sans potentiel en cuivre et cobalt, ce qui entrainera automatiquement une réduction de la taxe superficielle.

Pour atteindre ces objectifs, dont la réalisation va être étalée sur une période de 3 ans, GECAMINES Sarl a besoin de **72 millions de dollars, dont 24 millions pour l'année 2011, 32 millions pour 2012, 16 millions en 2013.**

Pour ce faire, les gisements, les Permis d'Exploitation et les Permis de Recherches encore détenus par GECAMINES seront prospectés et explorés de façon systématique :

L'avenir de GECAMINES est lié à l'existence des réserves prouvées sur les sites et périmètres sus évoqués.

Il est ainsi impératif que les autorités politiques, judiciaires et militaires aident GECAMINES à les sécuriser, notamment par l'expulsion des creuseurs artisanaux qui se sont installés sur certains sites. Il est indispensable qu'en 2012, tous les sites occupés par des creuseurs soient récupérés par GECAMINES. En effet, l'exploitation artisanale des minerais risque de mettre en péril toute l'industrie minière du KATANGA, en écrémant les gisements, en particulier ceux de GECAMINES, comme KAMATANDA ; KAWAMA, KAMWALE ...

1.2. Relance de la production

M L'amélioration du niveau et de la qualité de la production passe par le retour à l'exploitation minière classique : Appel aux mines – concentration des minerais – traitements métallurgiques ainsi que par la modernisation et la réhabilitation des unités de production : le Concentrateur de KAMBOVE et l'Usine de SHITURU, au groupe Centre ainsi que le Concentrateur de Kolwezi et l'Usine à cuivre de Kolwezi au groupe Ouest.

* Ces actions devraient permettre d'améliorer progressivement le niveau de la production pour le porter de 30.000 tCu en 2011 à 100.000 tCu dans 5 ans environ.

* Il est à noter que la production en 2010 n'a été que de 18.500 tonnes en cuivre et d'à peine 1.000 tonnes en cobalt. Dans la nouvelle vision, les prévisions de production et de ventes sont estimées à 30.000 tCu pour l'année 2011, 50.000 tCu pour l'année 2012, 75.000 tCu pour l'année 2013 et 100.000 tCu à l'horizon des années 2014-2015.

Pour atteindre cet objectif, la GECAMINES Sarl doit réaliser un ambitieux plan d'investissements quinquennal de 696 millions de dollars.

En 2011, il faut impérativement investir 125 millions de dollars, et dont le financement doit être bouclé avant le dernier trimestre 2011, pour permettre de réaliser les programmes de production budgétés et les investissements prioritaires pour cette année de redémarrage sont :

- Achat de 3 HMS (concentrateurs gravimétriques de 100 tonnes par heures de concassage), déjà commandés et qui doivent être opérationnels dès octobre 2011 ;
- L'implantation d'une nouvelle usine d'extraction des métaux par solvant aux usines de SHITURU en vue d'améliorer la qualité des métaux produits et par conséquent le chiffre d'affaires de la société ;
- L'implantation de nouvelles salles d'électrolyse en tubes du type EMEW d'une capacité de 290 tCu/mois aux usines à cuivre de Kolwezi ;
- L'acquisition d'engins miniers pour les différentes mines et carrières de GECAMINES dont la mine de KILAMUSEMBU au groupe Ouest, la mine de KANFUNDWA et la carrière de KAKONTWE au groupe Centre ;
- L'équipement en matériels modernes des laboratoires miniers et métallurgiques ainsi que des services de géologie et de génie minier et sondages.

* Dans les investissements prévus à partir de 2012, il y a le lancement de l'acquisition d'une nouvelle usine Hydro à Kolwezi d'une capacité de 30.000 Tcu/an afin d'atteindre nos objectifs de 100.000 T.CU en 2105 :

De même, pour assurer une production sans interruption et maîtriser les prix de revient de notre production, GECAMINES va reconstituer des stocks de 6 mois dans les produits stratégiques. Le financement de ces stocks est évalué à 85 millions de dollars dès 2011.

Tous ces investissements vont d'abord permettre de sécuriser et de fiabiliser la capacité résiduelle actuelle de nos vieilles usines métallurgiques qui est de 70.000 tonnes de cuivre et 6.000 tonnes de cobalt.

Il est à noter que GECAMINES fait actuellement auditer par le cabinet d'expert minier franco-canadien EXA International le plan d'investissement 2011 en vue d'en déterminer la pertinence, la cohérence et la faisabilité. Très précisément, avant d'entamer toute dépense, nous avons voulu que ce cabinet fasse : un état des lieux des différents sites, dresse un inventaire des équipements installés sur site et des équipements présents mais non installés, valide le choix des procédés de transformation des minerais de cuivre et de cobalt, valide la liste des équipements complémentaires à acquérir, apprécie les budgets et les délais de

réalisation, classe les projets par ordre de priorité en fonction des objectifs du plan de développement.

Par ailleurs, il est clair que dès que les travaux de recherches et de prospection auront permis de certifier des réserves certaines d'au moins deux millions de tonnes de cuivre, GECAMINES planifiera l'acquisition et l'installation d'une nouvelle usine métallurgique d'une capacité d'au moins 60.000 tonnes par an afin de porter la production de 100.000 tonnes à 160.000 tonnes par an à partir de 2016. Nous pensons, en effet, qu'à partir de 2015, nous pourrions être alimentés par des minerais qui auront été mis en évidence par la campagne de recherches et de prospection. Une telle usine métallurgique moderne, à l'image de celle de ANVILMINING, devrait coûter +/- 420 millions de dollars US.

Il ya lieu enfin de noter que la puissance électrique nécessaire pour réaliser une production de 100.000 tCu est de 150 Mégawatts. D'où la nécessité d'assurer une fourniture régulière d'électricité qui n'est possible que si GECAMINES maîtrise sa fourniture en énergie. Et pour cela, la récupération de ses centrales hydro-électriques et ses lignes de transport des forces, cédées à la SNEL sans compensation, est plus qu'impérative.

Après avoir déjà informé le Gouvernement de sa volonté et face aux tergiversations de la SNEL, GECAMINES se propose d'entamer toute procédure de droit pour récupérer ses installations dont la valeur est estimée à 1,5 milliards de dollars.

1.3. Restructuration du passif

Comme déjà signalé, la GECAMINES avait à fin décembre 2010 un passif de 1.523.377.000 USD. Ce passif empêche tout accès au crédit bancaire et donc tout plan de relance crédible. GECAMINES attend avec impatience l'effectivité de la mesure gouvernementale ayant décidé de la prise à son compte par l'Etat du passif non assurable de toutes les entreprises publiques transformées en sociétés commerciales. La Commission ad hoc instituée à cet effet, a évalué le passif non assurable de GECAMINES à 995.077.589 USD (cfr la ventilation ci-après), montant qui permettrait, au cas où il était pris en charge par l'Etat, d'assainir le bilan de la société à la même hauteur :

➤ Emprunts garanties par l'Etat	:	352.571.697, 00 USD
➤ Emprunts rétrocédés	:	32.845.223,00 USD
➤ Emprunts non garantis	:	101.683088,00 USD
➤ Pénalités fiscales et parafiscales (DGI, DGRAD, DGDA)	:	28,231.387, 00 USD
➤ Impôts, taxes et parafiscalités	:	59 .581.175, 00 USD
➤ Condamnations judiciaires iniques	:	23.661.658,00 USD
➤ Dettes commerciales douteuses et non réclamées	:	5.132.589,00 USD
➤ Dettes envers les entreprises publiques	:	363.858.607,00 USD

La restructuration du passif global, nonobstant une prise en charge par l'Etat du passif non assurable, a été confiée à un cabinet d'experts en matière de

renégociation de celles, le cabinet ORRICK, assiste de la banque d'affaires LAZARD. Le résultat attendu de la restructuration créera inéluctablement des conditions permettant à GECAMINES de redevenir bancable. Après négociation avec les différents créanciers, ces 2 partenaires proposeront les sources de financement possibles du passif résiduel.

L'objectif poursuivi est qu'au bout du compte, le bilan de la nouvelle société ne comporte plus qu'une dette estimée à plus ou moins 300 millions de dollars. GECAMINES a également confié au même cabinet et à la banque d'affaires, une mission de conseil financier et juridique relative à son repositionnement opérationnel.

Par ailleurs et sans attendre le travail de ORRICK et LAZARD, GECAMINES va entamer des négociations avec l'Agence Française de Développement (AFD) afin d'obtenir un effacement de plus de 90% de sa dette.

1.4. La réduction des effectifs

Actuellement le niveau des effectifs est en inadéquation avec le niveau de la production. D'où la nécessité d'un plan social pour la réduction des effectifs en vue de rétablir des ratios raisonnables de productivité et par ricochet agir sur les coûts de production.

En effet pour un rendement escompté de 12 tonnes de cuivre équivalent par agent et un objectif de production de 30.000 tonnes de cuivre et 2.400 tonnes de cobalt, soit environ 45.000 tonnes équivalent, GECAMINES, devenue une société commerciale, et obéissant aux exigences qu'impose ce changement de statut, devrait théoriquement employer un maximum \pm 4.000 agents, tous secteurs confondus.

Le programme de réduction des effectifs devrait alors permettre de porter le niveau de l'effectif d'environ 11.000 travailleurs actuellement (y compris les travailleurs en régie) à 5.294 travailleurs d'ici 3 ans, tout en cherchant à rajeunir progressivement les effectifs par le recrutement d'un millier de jeunes ingénieurs et techniciens dans divers domaines de qualification. Le coût total estimé de ce plan social sur les trois prochaines années est de 169.390.077,52 Dollars américains pour 4.723 agents. La mise en route de ce plan commencera dès 2012.

Parallèlement un accent particulier sera mis sur la formation permanente du personnel et la remise à niveau régulière par des stages de formation.

Il va de soi que les économies réalisées mensuellement qui s'élèveraient à 1.451.504 USD, contribueront à soulager le compte d'exploitation de la société.

Le financement de ce plan social est indispensable à la survie de GECAMINES et toutes les pistes de solutions seront étudiées, dans le respect absolu des droits complets des travailleurs fin carrière.

1.5. La valorisation des activités non minières.

Il s'agit essentiellement de remettre en état et d'équiper l'usine à calcaire, chaux et ciment de KAKONTWE, les ateliers centraux de PANDA, les ateliers de l'ouest et

les laminoirs et câbleries de Lubumbashi et l'usine à charbon de LUENA, afin d'en faire des centres de profits autonomes qui contribueront au financement de l'activité minière et par surcroît à la réduction des coûts de production.

Il s'agira, non seulement d'investissements techniques, mais aussi de la restructuration organisationnelle et humaine. Les investissements pour ces différentes unités sont évalués à 28 millions de dollars.

Il apparaît clairement, au vu des études fait, qu'avec un investissement global de 28 millions USD en 2011, les quatre centres de profits retenus généreront d'ici 3 ans un cash flow cumulé de plus de 89 millions USD par an. Cela suffirait à garantir le paiement des salaires de tout le personnel de GECAMINES sans recourir aux recettes provenant de la vente des métaux.

1.6. Désengagement des secteurs sociaux

Il s'agit de rationaliser, par l'adoption d'un mode de gestion approprié, la poursuite des activités qui ne rentrent pas dans la réalisation directe de son objet social, notamment, les activités sociales (gestion des écoles, des hôpitaux, des foyers sociaux et des centres récréatifs) sans pour autant déroger à ses responsabilités découlant du prescrit du Code minier en la matière.

2. Plan de financement du programme stratégique.

Les besoins de financement pour une relance à moyen terme de GECAMINES sont évalués, hors paiement d'un solde résiduel du passif restructuré, à plus ou moins 952 millions de dollars. Le conseil d'administration envisage plusieurs scénarii destinés à lui permettre de lever des financements.

GECAMINES sollicitera évidemment ses partenaires bancaires et commerciaux pour un accompagnement dans l'effort de développement de la société. De plus, et en tout état de cause, en tant qu'entreprise commerciale, GECAMINES devra garder et gérer seule tous ses revenus issus de l'exploitation minière et des participations minoritaires dans les joint-ventures. Les transferts de fonds à l'Etat ne le seront que sur base fiscale ou douanière.

Par ailleurs, une meilleure gestion des revenus issus des partenariats devra servir à garantir certains financements. En effet, alors que la constitution des joint-ventures avait pour objectif principal de permettre à la GECAMINES de tirer des revenus pour relancer son activité propre, il est constaté, à date, que la plupart des partenariats affichent des pertes chroniques d'exploitation et les prévisions de dividendes pour GECAMINES sont régulièrement reportées de 4 ou 5 ans. La GECAMINES ne peut plus accepter cette situation qui va, à coup sur, la condamner à l'arrêt des activités par défaut de sources de financement. C'est pourquoi, afin de voir clair dans les comptes des joint-ventures, des audits seront diligentés. Il s'agit de :

- l'audit des partenariats en ce qui concerne, d'une part, le respect du plan de développement annoncé dans les études de faisabilité, pour ceux qui sont en construction et, d'autre part, le respect du planning de recherches pour ceux détenteurs des contrats de recherches ;
- l'analyse de la production avancée et l'étude de la structure des coûts de production des partenariats en vue de déceler d'éventuelles surévaluations ;
- l'audit de la commercialisation, en conformité avec l'étude de faisabilité approuvée par les parties ;
- l'audit des prestations et contrats de service signés par l'associé gérant ;

- l'audit des coûts réels des investissements annoncés et de leurs financements par les partenaires en vue de certifier les résultats d'exploitation dont dépend le versement des royalties et des dividendes.

Le résultat de ces audits pourra certainement dégager des revenus supplémentaires pour les besoins financiers de GECAMINES.

De façon concomitante, GECAMINES envisage aussi :

- ⇒ la cession des parts sociales minoritaires ciblées détenues dans les partenariats non stratégiques, dont les revenus futurs sont trop lointains. Une première transaction a été faite en cédant au partenaire majoritaire les parts détenues dans MUMI et KANSUKI pour une valeur totale de 137 millions, négociée sur base d'une évaluation de notre participation faite par une banque d'affaire internationale ; la somme est payable en 3 tranches de Mai à Novembre 2011. Cet argent est destiné exclusivement au financement des investissements 2011 et à une partie des stocks stratégiques et il ne sera débloqué qu'après la certification de notre plan d'investissement par le cabinet Exa international. Une partie de cet argent (15.700.000 USD) a permis toutefois à GECAMINES d'exercer son droit de préemption dans la société CMSK. En effet, réagissant à une offre d'un tiers et conformément à la convention de création de société signée avec EGMF, GECAMINES a fait une offre réelle en vue de l'acquisition des 80 parts de CMSK détenues par EGMF. GECAMINES contrôle désormais à 99% cette ancienne joint venture qui produit actuellement 10.000 tonnes de cuivre par an ;
- ⇒ L'escompte des royalties et des dividendes attendus des partenariats, pour des financements bancaires à long terme ; pour le moment les banques hésitent encore à s'engager à cause du lourd passif de GECAMINES ;
- ⇒ des avances directes de partenaires sur les dividendes futurs en financement de projets d'investissements dont l'impact économique est reconnu par les partenaires car, GECAMINES ne peut pas attendre des dividendes régulièrement reportés dans le temps d'année en année ; des négociations sont en cours avec 2 partenaires importants ;
- ⇒ la levée de fonds en banque ou en bourse garantie par les nouveaux gisements qui seront mis en évidence par la campagne de recherches et de prospection et certifiés par des experts internationaux ;
- ⇒ la récupération éventuelle d'une quote-part GECAMINES dans des transactions boursières internationales ;
- ⇒ la récupération éventuelle des fonds actuellement séquestrés par le fonds vautour FG HEMISPHERE à HONG KONG et JERSEY.

LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES.


KALEJ NKAND Ahmed,

Administrateur Directeur Général.


Albert YUMA MULIMBI,

Président du Conseil d'Administration.